



COMMISSION FÉDÉRALE SPORTIVE

07/04/2026

Procès-verbal n°12

Membres présents : Sylvain PONGE (Président), Aurélie BACELON, Agnès MASSON-SIBUT, Soazik KLEIN (Présidente CFSS), Marc WILLIAMSON, Thomas MALECOT.

Sont également présents : Vincent CASSIER (réfèrent siège fédéral).

Membres excusés : Boris ROTHERMUNDT (DTN par intérim), Céline LASSAIGNE (Directrice de la performance Softball), François-Xavier CHAFFOIS, Ludovic MEILLIER (Président CFA), Frédéric GUERN.

Les membres de la CFS ont statué sur l'ordre du jour suivant :

1. Listes des trente
2. Précisions d'organisation de rencontres en D2 Baseball et D1M Softball
3. Championnats de France 2026
4. Engagements définitifs en championnats nationaux 2026
5. Reports, inversions et changements de terrain

1. LISTES DES TRENTE

Conformément aux dispositions de l'article 159.3 des Règlements Généraux de la Fédération, Il est rappelé aux clubs engagés dans les championnats nationaux qu'ils disposent d'un délai maximal de **dix (10) jours avant la date de début de leur championnat** pour transmettre leur liste de trente joueurs. Cette transmission s'effectue via l'extraction du roster e-licence rattaché à la compétition concernée.

Les dates de transmission des listes de trente joueurs provisoires sont donc fixées comme suit pour chaque championnat national :

1. **D1 Féminine Softball : le jeudi 12 mars 2026 à 23h59** (début de championnat le 22 mars 2026)
2. **D1 Masculine Softball : le jeudi 19 mars 2026 à 23h59** (début de championnat le 29 mars 2026)
3. **D1 Baseball : le mercredi 25 mars 2026 à 23h59** (début de championnat le 4 avril 2026)
4. **D2 Baseball et D3 Baseball : le jeudi 02 avril 2026 à 23h59** (début de championnat le 12 avril 2026)

Dans les mêmes délais, les clubs doivent également **compléter la plateforme MyWBSC pour chacun des joueurs inscrits**, en y déposant une photographie récente au format portrait et en renseignant l'ensemble des caractéristiques demandées (numéro de maillot, position(s) défensive(s), côté de lancer et de frappe).

En application des dispositions de l'article 159.3 des Règlements Généraux de la Fédération, la CFS précise par ailleurs que les listes de trente définitives devront être transmises au plus tard le **lundi 27 avril 2026 à 23h59 pour les championnats de Softball** (D1 Féminine et D1 Masculine) et le **11 mai pour les championnats de Baseball** (D1 Baseball, D2 Baseball et D3 Baseball).

Il est également rappelé aux clubs leurs obligations en matière de transferts internationaux. Toute arrivée d'un joueur en provenance de l'étranger doit impérativement être déclarée au Secrétaire Général, à l'adresse licences@ffbs.fr ainsi qu'à la CFS conformément aux dispositions des articles 85 à 88 des Règlements Généraux de la Fédération. Le cas échéant, une demande officielle de transfert international doit en outre être effectuée auprès de la fédération et du club d'origine du joueur.

En conséquence, si un joueur figure sur la liste de trente provisoire sans que son transfert international n'ait été dûment déclaré et engagé selon les procédures en vigueur, la liste ne pourra pas être validée par la CFS.

Mise à jour - *les rosters sont en ligne sur myWBSC* :

- **D1 Baseball** : Les clubs de **Sénart** et de **Toulouse** ont respectivement transmis leurs listes de 30 définitives le 03 avril.
- **D2 Baseball** :
 - Les clubs de **Bréal-sous-Montfort**, **Ermont** et **Nice** **n'ont toujours pas transmis, à date, leur liste de 30 à date. Après transmission, leurs listes respectives deviendront de fait définitives.**
 - **Rouen 2** et **Valenciennes** listes de 30 provisoires transmises dans le délai, **avec, pour Rouen 2, le retrait de deux joueurs non qualifiés et pour Valenciennes, le retrait d'un joueur non qualifié, du fait de l'absence de demandes préalables d'autorisation de transferts internationaux**
 - **Clermont-Ferrand**, **Metz**, **Meyzieu-Décines** et **Montigny-le-Bretonneux** ont transmis leur liste de 30 provisoire dans le délai
- **D3 Baseball** :
 - Les clubs de **La Guerche de Bretagne**, **Muret** et **Saint-Romain-de-Jalionas** **n'ont toujours pas transmis leur liste de 30 à date. Après transmission, leurs listes respectives deviendront de fait définitives.**
 - **Anglet**, **Dunkerque**, **Eysines**, **Fénay**, **Marseille**, **Metz 2**, **Montigny-le-Bretonneux 2**, **Perpignan**, **Rennes**, **La Rochelle 2**, **Ronchin**, **Sénart 2**, **Tourcoing** et **Vallée du Gapeau** ont transmis leur liste de 30 provisoire dans le délai

2. PRÉCISIONS D'ORGANISATION DE RENCONTRES EN D2 BASEBALL ET D1M SOFTBALL

La Commission Fédérale Sportive souhaite préciser que, dans une logique de meilleure équité sportive entre les équipes pour les rencontres de Division 1 Masculine Softball et de Division 2 Baseball, chaque journée de championnat sera organisée avec une alternance entre les statuts de recevant et de visiteur, compte tenu de l'organisation en simple round robin de leurs saisons régulières respectives.

Le club qui accueille les rencontres sur son terrain est déclaré recevant lors de la première rencontre puis visiteur lors de la deuxième rencontre et inversement pour l'équipe qui se déplace.

En complément, la CFS précise, si besoin était, que malgré cette disposition d'alternance, le club qui accueille les rencontres sur son terrain reste responsable de la fourniture des balles de match et du scoring pour les deux rencontres de la journée.

3. CHAMPIONNATS DE FRANCE 2026

La CFSS assure un suivi hebdomadaire des rencontres des compétitions nationales. Dans ce cadre, certains scores peuvent être modifiés après l'homologation effectuée par la CFS. Le cas échéant, la commission s'engage à informer dans les plus brefs délais, par mail, les clubs concernés dès la validation du contrôle effectué par les statisticiens.

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 BASEBALL

1ère journée - 04 et 05 avril 2026

ROUEN HUSKIES vs PARIS UNIVERSITE CLUB - D10101 : [6-0, RAS, rencontre homologuée](#)

ROUEN HUSKIES vs PARIS UNIVERSITE CLUB - D10102 : [9-3, RAS, rencontre homologuée](#)

MONTPELLIER BARRACUDAS vs BEZIERS PIRATES - D10103 : [16-9, RAS, rencontre homologuée](#)

MONTPELLIER BARRACUDAS vs BEZIERS PIRATES - D10104 : [13-1, RAS, rencontre homologuée](#)

STADE TOULOUSAIN TIGERS vs SÉNART TEMPLIERS - D10105 : [6-7, RAS, rencontre homologuée](#)

STADE TOULOUSAIN TIGERS vs SÉNART TEMPLIERS - D10106 : [5-4, RAS, rencontre homologuée](#)

LA ROCHELLE BOUCANIERS vs SAVIGNY-SUR-ORGE LIONS - D10107 : [1-5, rencontre homologuée](#)

La Rochelle : Absence de signature de la feuille de match par un manager répondant aux conditions de diplôme de la compétition concernée. (RG art. 214.1.6 / 214.2.6) - Maxence ESTEBAN - Sanction : 50€

LA ROCHELLE BOUCANIERS vs SAVIGNY-SUR-ORGE LIONS - D10108 : [10-8, rencontre homologuée](#)

La Rochelle : Absence de signature de la feuille de match par un manager répondant aux conditions de diplôme de la compétition concernée. (RG art. 214.1.6 / 214.2.6) - Maxence ESTEBAN - Sanction : 50€

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 FÉMININE SOFTBALL

3ème journée - 05 avril 2026

COLOMBES WILDCATS vs NICE CAVIGAL - D1F0301 : [5-1, RAS, rencontre homologuée](#)

COLOMBES WILDCATS vs NICE CAVIGAL - D1F0302 : [16-1, RAS, rencontre homologuée](#)

PESSAC PANTHÈRES vs SAINT-RAPHAËL COMANCHES - D1F0303 : [0-5, RAS, rencontre homologuée](#)

PESSAC PANTHÈRES vs SAINT-RAPHAËL COMANCHES - D1F0304 : [5-8, RAS, rencontre homologuée](#)

EVRY-COURCOURONNES PHARAONS vs GRENOBLE GRIZZLYS - D1F0305 : [15-2, RAS, rencontre homologuée](#)

EVRY-COURCOURONNES PHARAONS vs GRENOBLE GRIZZLYS - D1F0305 : [12-4, RAS, rencontre homologuée](#)

4. ENGAGEMENTS DÉFINITIFS EN CHAMPIONNATS NATIONAUX 2026

Division 1 Baseball - Paris Université Club (n°075003) : Absence du formulaire d'engagement d'un scoreur de niveau SF3 minimum pour la saison 2026.

En application des Articles 245.1 et 245.2 des Règlements Généraux et du Guide Financier Fédéral : "Non mise à disposition d'arbitre/officiel de jeu pour la durée de la compétition." – 1500€ (par arbitre/officiel de jeu) par saison sportive, **le club du Paris Université Club est sanctionné d'une amende de 1500€ pour non mise à disposition d'un officiel de jeu pour la durée de la compétition.**

Division 1 Masculine Softball - Paris Université Club (n°075003) : Absence du formulaire d'engagement d'un scoreur de niveau SF3 pour la saison 2026.

En application des Articles 245.1 et 245.2 des Règlements Généraux et du Guide Financier Fédéral : "Non mise à disposition d'arbitre/officiel de jeu pour la durée de la compétition." – 1500€ (par arbitre/officiel de jeu) par saison sportive, **le club du Paris Université Club est sanctionné d'une amende de 1500€ pour non mise à disposition d'un officiel de jeu pour la durée de la compétition.**

Rappel : conformément à l'article 282.1 des règlements Généraux de la Fédération et du Guide Financier Fédéral, le club du Paris Université Club peut également être sanctionné par une amende de 500€ par journée de championnat pour non fourniture du nombre de scoreurs du grade minimum obligatoire pour la compétition considérée.

5. REPORTS, INVERSIONS ET CHANGEMENTS DE TERRAIN

Division 1 Baseball :

Les clubs des **Lions de Savigny-sur-Orge** et des **Huskies de Rouen** ont fait une demande de changement d'horaire pour les rencontres de la J2 de Division 1 Baseball (rencontres n°D10207).

Demande : Jouer la rencontre du samedi 11 avril à 19h00.

ACCORD CFS

Les clubs des **Lions de Savigny-sur-Orge** et du **PUC** ont fait une demande de changement d'horaire pour les rencontres de la J13 de Division 1 Baseball (rencontres n°D11307).

Demande : Jouer la rencontre du samedi 1er août à 19h00.

ACCORD CFS

Les clubs des **Boucaniers de La Rochelle** et des **Tigers du Stade Toulousain** ont fait une demande de changement d'horaire pour les rencontres de la J14 de Division 1 Baseball (rencontres n°D11403).

Demande : Jouer la rencontre du samedi 11 avril à 17h00.

ACCORD CFS

Division 1 Softball Féminin :

Les clubs des **Wildcats de Colombes** et du **Cavigal de Nice** ont fait une demande de report et de changement d'horaires pour les rencontres de la J8 de Division 1 Féminine Softball (rencontres D1F0801 & D1F0802).

Demande : Jouer la première rencontre le 20 juin à 17h00 et la deuxième rencontre le 21 juin à 10h00.

ACCORD CFS

RÈGLEMENTS FFBS

Pour rappel, les règlements fédéraux en vigueur, dont font partie les règlements particuliers des **championnats nationaux 2026**, sont disponibles sur le site internet de la Fédération française de Baseball et Softball, onglet Fédération et page Textes Officiels : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>

FIN DE SÉANCE

Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée, le présent procès-verbal est rédigé par le secrétaire de séance.

Sylvain PONGE
Président de séance

Vincent CASSIER
Secrétaire de séance

RECOURS ET TEXTES OFFICIELS

Les décisions de la commission fédérale sportive portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions de l'article 60 du règlement intérieur fédéral.

*L'appel doit être formulé dans les **dix jours** de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 du règlement intérieur, en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée.*

L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.

*En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête, de **cinquante euros**, qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé.*

Le règlement intérieur ainsi que l'intégralité des statuts et textes officiels en vigueur sont disponibles sur la page : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>